

# Maison de la culture yiddish-Bibliothèque Medem

Association de loi de 1901 d'intérêt général

Je fais un don pour l'acquisition des nouveaux locaux.

Un reçu Cerfa vous sera délivré permettant une déduction fiscale de 66% à concurrence de 20% du revenu imposable pour les particuliers, et 5% du chiffre d'affaires pour les sociétés.

Un don de 1 000 € revient, après déduction, à 340 €.

100 % des sommes collectées seront consacrées à l'acquisition des locaux.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Raison sociale (pour les so  \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Soutien (*guter fraynd*) : à partir de 100 €

Bienfaiteur (*nadivn*) : à partir de 1 000 €

Mécène (*bal-toyve*) : à partir de 10 000 €

Donateur (*geber*) : à partir de 500 €

Fondateur (*boyer*) : à partir de 5 000 €

Ange (*malekh*) : à partir de 50 000 €

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ €

Les dons peuvent être consacrés à la mémoire d'une personne disparue :

Nom de la personne \_\_\_\_\_ Date du décès \_\_\_\_\_

Les chèques à l'ordre de la Maison de la culture yiddish-Bibliothèque Medem sont à adresser au 18, passage Saint-Pierre Amelot 75011 Paris